

## INFORMATION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE

### «MH EPARGNE COMGEST MONDE»

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) «**MH EPARGNE COMGEST MONDE** ». A ce titre, nous vous informons de la modification suivante apportée à votre Fonds :

- **Suppression des commissions de mouvement du Fonds Maître**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, le règlement général de l'AMF ne permettra plus aux sociétés de gestion de bénéficier de commissions de mouvement.

Par conséquent, nous vous informons de la suppression des commissions de mouvement sur le Fonds Maître de votre FCPE, la SICAV « COMGEST MONDE ».

Cette modification entrera en vigueur à compter du **15 décembre 2025**, date de mise à jour du Document d'Informations Clés (« DIC ») et du règlement de votre Fonds.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la documentation du Fonds et notamment du DIC, disponibles après de **votre Teneur de compte**.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

**Sienna Gestion**

#### SIENNA GESTION

Membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € | RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 | Code APE : 6430Z | Siège social : 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris | [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com)